

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Philippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

NUMERO SPECIAL

Matahiti 160 N° 47 - Numera Taac	TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI	Mahana 25 no Atete 2011
-------------------------------------	---	----------------------------

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 50 05 85

SOMMAIRE

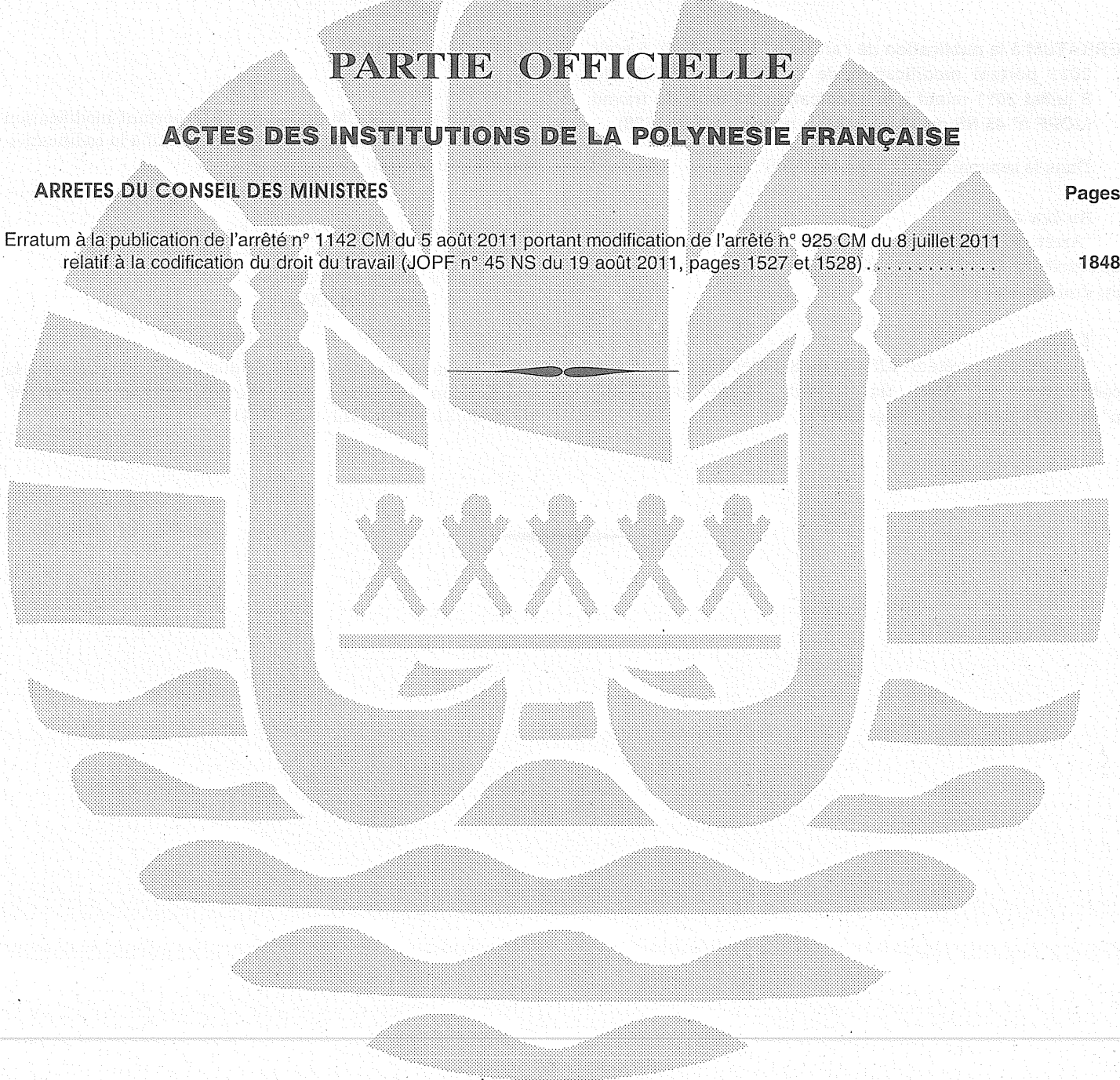
PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Pages

Erratum à la publication de l'arrêté n° 1142 CM du 5 août 2011 portant modification de l'arrêté n° 925 CM du 8 juillet 2011 relatif à la codification du droit du travail (JOPF n° 45 NS du 19 août 2011, pages 1527 et 1528).....	1848
--	------



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ERRATUM à la publication de l'arrêté n° 1142 CM du 5 août 2011 portant modification de l'arrêté n° 925 CM du 8 juillet 2011 relatif à la codification du droit du travail (JOPF n° 45 NS du 19 août 2011, pages 1527 et 1528).

Dans le sommaire, à la page 1527 NS :

Au lieu de :

“Arrêté n° 1142 CM du 5 août 2011 portant modification de l'arrêté n° 925 CM du 8 juillet 2011 relatif à la codification du droit du travail” ;

Lire :

“Annexes à l'arrêté n° 925 CM du 8 juillet 2011 relatif à la codification du droit du travail, publié au JOPF n° 29 du 21 juillet 2011, page 3741”.

A la page 1528 NS :

Au lieu de :

“Arrêté n° 1142 CM du 5 août 2011 portant modification de l'arrêté n° 925 CM du 8 juillet 2011 relatif à la codification du droit du travail.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de l'économie, des finances,
du travail et de l'emploi,
Pierre FREBAULT.”*

Lire :

“Annexes à l'arrêté n° 925 CM du 8 juillet 2011 relatif à la codification du droit du travail, publié au JOPF n° 29 du 21 juillet 2011, page 3741”.